



Amenagement cage d escalier

Par lologrezieu

bonjour j ai une maison R+1 AVEC UNE MONTEE D ESCALIER EXTERIEUR POUR Accéder a l etage je souhaitai construire une cage d escalier autour de celui ci soit largeur 2m x longueur 5m Hauteur 6m.la construction existante ne me permets pas la creation d un escalier interieur.le PLU de la commune ne me permets pas d agrandissement supplementaire comment puis je faire car c est vital que cet escalier me permette d acceder au 1 er etage sans passer par dehors .est il possible de demander une dérogation ? si je fais cette cage d escalier en veranda vont il refuser ?
Davance merci
lolo

Par Al Bundy

Bonjour,

Pour quelle raison le PLU s'oppose à cette création ?

Par lologrezieu

bonjour car il n y a pas de COS et que la construction existante soit 56m2 sur un terrain de 160m2 ne permet pas de créer de surface supplémentaire .
dans l attente de vous lire
cordialement
lolo

Par Al Bundy

Le COS n'existe plus depuis 2014, à moins que votre construction se situe dans les 3 communes de France qui appliquent un outil similaire.

Ne s'agit il pas plutôt d'une question d'emprise au sol ?